

NOTRE IDENTITÉ

Techniciens reconnus du droit social et partenaires opérationnels de nos clients, nous savons mettre en œuvre les solutions juridiques et pratiques tenant compte des exigences de leurs métiers.

Au-delà de notre expertise d'avocats, nous nous intéressons à l'activité de nos clients et bâtissons une relation forte avec eux, ce qui nous permet de les accompagner avec une vision à long terme.

Nous sommes régulièrement sollicités par la presse généraliste et spécialisée pour apporter notre éclairage sur le droit du travail et de la sécurité sociale.

Anticipation, sécurité juridique et réactivité caractérisent les prestations accomplies par SANCY.

NOS CLIENTS

Les clients de Sancy sont des organismes privés et publics, des PME et des start-up, des associations et fondations, des compagnies d'assurance, des salariés (cadres dirigeants, expatriés...).

Ils exercent leur activité dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration, de l'exploitation cinématographique, de l'industrie pharmaceutique, de la métallurgie et du bâtiment, de la santé et de l'action sociale, de la distribution, de l'ingénierie et de l'informatique, du travail temporaire, de la prévoyance, du tourisme, du luxe...

Sancy soutient ses clients avec détermination tout au long de leur activité et de leur carrière, en les conseillant efficacement et en assurant la défense de leurs intérêts devant les juridictions compétentes.





Notre relation de confiance



RELATIONS INDIVIDUELLES DU TRAVAIL

SANCY ACCOMPAGNE LES ACTEURS DE L'ENTREPRISE (DIRIGEANTS ET RESPONSABLES DES RESSOURCES HUMAINES, SALARIÉS...) DANS LA GESTION DU CONTRAT DE TRAVAIL. DE SA CONCLUSION À SA RUPTURE.

Lorsque le dossier le requiert, Sancy sait travailler en collaboration avec des avocats spécialisés et des experts dans leur secteur d'activité, afin que ses clients disposent de tous les atouts permettant leurs prises de décision.

- · Gestion des étapes du recrutement
- Établissement des contrats de travail
- · Gestion de la période d'essai
- · Détachement et expatriation
- · Droit disciplinaire et évaluation
- · Discrimination et harcèlement
- · Mobilité professionnelle et géographique
- · Départs négociés des cadres et salariés
- · Licenciements, transactions,
- ruptures conventionnelles
- · Départs à la retraite, mises en retraite

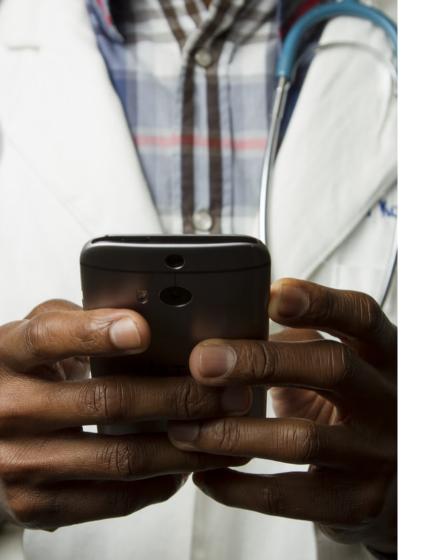


RELATIONS COLLECTIVES DU TRAVAIL

LES COMPÉTENCES DU CABINET EN CETTE MATIÈRE ENGLOBENT TOUS LES ASPECTS DE LA REPRÉSENTATION DU PERSONNEL, MAIS ÉGALEMENT LA GESTION DE LA RELATION COLLECTIVE DE TRAVAIL (ÉPARGNE SALARIALE, RESTRUCTURATIONS, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ...).

Lorsque le dossier le requiert, Sancy sait travailler en collaboration avec des avocats spécialisés et des experts dans leur secteur d'activité, afin que ses clients disposent de tous les atouts permettant leurs prises de décision.

- · Analyse des conventions collectives
- Mise en place et gestion des institutions représentatives du personnel (CSE, Conseil d'entreprise...)
- · Négociations et accords collectifs
- · Prévention et gestion des conflits du travail
- · Licenciements économiques
- Transferts d'entreprises, restructurations
- $\cdot \ \mathsf{Fusions}\text{-}\mathsf{acquisitions}$
- $\cdot \ \mathsf{Sous-traitance}$
- · Hygiène et sécurité
- · Epargne salariale



SECURITE SOCIALE

SANCY CONSEILLE SES CLIENTS SUR TOUS LES SUJETS RELEVANT DE LA LÉGISLATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET LES ASSISTE À L'OCCASION DES CONTRÔLES DES ORGANISMES SOCIAUX.

Lorsque le dossier le requiert, Sancy sait travailler en collaboration avec des avocats spécialisés et des experts dans leur secteur d'activité, afin que ses clients disposent de tous les atouts permettant leurs prises de décision.

- · Redressements Urssaf
- · Accidents du travail / maladies professionnelles
- · Frais professionnels / avantages en nature
- · Régimes de protection sociale
- · Contentieux technique
- · Contentieux de l'inopposabilité



CONTENTIEUX

SANCY REPRÉSENTE SES CLIENTS DEVANT LES JURIDICTIONS DU TRAVAIL (CONSEILS DE PRUD'HOMMES, COURS D'APPELS, TRIBUNAUX DE GRANDE INSTANCE, JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES...) LORSQU'AUCUN ACCORD N'A PU ÊTRE TROUVÉ ENTRE LES PARTIES.

Lorsque le dossier le requiert, Sancy sait travailler en collaboration avec des avocats spécialisés et des experts dans leur secteur d'activité, afin que ses clients disposent de tous les atouts permettant leurs prises de décision.

- Licenciements individuels et collectifs
- · Contentieux disciplinaires
- · Contentieux des élections professionnelles
- · Droit pénal du travail
- · Contentieux de la Sécurité sociale

75017 Paris Tél : 01 73 79 06 19

2 rue de Logelbach

Port. : 06 84 01 52 60

Email: contact@sancy-avocats.com